

## INFO-FSQ

<p><b>PRIME INCITATIVE POUR LES INFIRMIÈRES ET LES INFIRMIÈRES AUXILIAIRES DÉCEVANTE ET NETTEMENT INSUFFISANTE !</b></p>
--

Réaction de la FSQ-CSQ suite à cette annonce :

Alors que sévissent d'importantes découvertures de services dans les établissements de santé du Québec, notamment en raison de la période estivale, cette annonce ne permettra pas de pallier les découvertures de services et les nombreuses heures de temps supplémentaire obligatoire (TSO), notamment pendant la période estivale.

La ministre de la Santé et des Services sociaux avait l'opportunité d'agir pour consolider les équipes soignantes et éviter, du moins en partie, les découvertures de services. Or, cette annonce nettement insuffisante ne règlera strictement rien sur le terrain. C'est encore plus choquant de constater que les inhalothérapeutes sont complètement ignorées, alors qu'elles sont aussi touchées par les conditions de travail toxiques. Chaque année, lors de rencontres avec des représentants du ministère de la Santé et des Services sociaux, dont la dernière a eu lieu en mai dernier, nous réitérons nos demandes de mettre en place des incitatifs estivaux pour l'ensemble des infirmières, infirmières auxiliaires et inhalothérapeutes. Visiblement, rien n'est retenu. Ce n'est certainement pas en faisant travailler le personnel chaque fin de semaine en échange d'un montant forfaitaire que nous allons les soutenir en cette période difficile »

*Claire Montreuil*

Présidente FSQ-CSQ